COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE – M.A.P.A.

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : FOURNITURE DE GRAINES ET DE JEUNES PLANTS EN 5 LOTS SUR 4 ANS.
Mode de passation : La présente consultation s'inscrit dans le cadre d'un marché à procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Caractéristiques du marché :
Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures et services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles 27 et 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation porte sur l'achat de fournitures destinées au fleurissement annuel et bisannuel : graines, jeunes plants, bulbes, chrysanthèmes et caissettes de semis, gazon.

Les marchés à bons de commande comprennent l'achat des fournitures et les prestations de livraison associées.

- Lot n° 1 : « Graines bisannuelles, annuelles, vivaces et caissettes de semis » : Montant maximum annuel de commande : 5 000 € HT

- Lot n° 2 : « Jeunes plants annuels et bisannuels » : Montant maximum annuel de commande : 15 000 € H.T.

- Lot n° 3 : « Bulbes d'hiver et d'été » : Montant maximum annuel de commande : 10 000 € H.T.

- Lot n° 4 : « Boutures racinées de Chrysanthèmes » : Montant maximum annuel de commande : 2 000 € H.T.

- Lot n° 5 : « Semences et plaques de gazon » Montant maximum annuel de commande : 7 000 € H.T.

Montant total maximum annuel pour les 5 lots : 39 000 € H.T.

Montant total maximum sur 4 ans pour les 5 lots : 156 000 € H.T.

Les candidats sont autorisés à répondre à un ou plusieurs lots.
Il est conclu pour une première période d'un an, reconductible 3 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 48 mois.
Lieu de livraison des fournitures :

Les fournitures seront livrées principalement :

- Lots n° 1, 2, 3 et 4 et 5: Serres Municipales - Chemin du Vabre - 83170 Brignoles

Possibilité de livraison sur d'autres sites de la commune.

Le lieu de livraison des fournitures sera précisé sur chaque bon de commande.
Classification C.P.V:
Lot n°1 : **03111000-2** (Graines) - **03111900-1** (Graines de fleurs) **- 03121100-6** (Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons) - **03451100-7** (Plantes à repiquer).
Lot n°2 : **03121100-6** (Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons) - **03451100-7** (Plantes à repiquer).
Lot n°3 : **03121100-6** (Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons) - **03451200-8** (Bulbes de fleurs).
Lot n°4 : **03121100-6** (Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons) - **03451100-7** (Plantes à repiquer)
Lot n° 5°: **03111000-2** (Graines).
Code NUTS : FRL05
Variantes : non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le jeudi 04 avril 2019 à 12h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Marché Public Simplifié (M.P.S.) :
«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation MPS et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

Candidature de votre entreprise, hors procédure M.P.S :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles 44 et 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés

publics. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) (https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271),

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (dater et signer la liste des déclarations sur l'honneur jointes au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.).

- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- - Liste des principales fournitures livrées et prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément au décret n° 2014-1097 du 26 septembre 2014 publié au Journal Officiel le 28 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics : Depuis le 1er octobre 2014 « Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Le pouvoir adjudicateur peut prévoir, dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation, que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui lui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables ».

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
Prix des fournitures : 70 % et valeur technique : 30%

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Gratuitement par demande écrite par mail achats.publics@brignoles.fr.
Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : https//www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, depuis le 1er octobre 2018, les offres doivent obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : https//www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles – Services des Espaces Verts, des équipements sportifs et du cimetière – Avenue des Martyrs de la Résistance – 83170 Brignoles – Affaire suivie par Monsieur Vincent BARTHELEMY (Portable : 07 87 89 72 66 ou 04 94 69 57 86).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télé recours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 15 mars 2019